CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

**AVIS PUBLIC**

***PROJET*-RÈGLEMENT NUMÉRO 131, INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE, ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 116 »**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité, que lors de la séance ordinaire qui se tiendra, le 06 mai 2019 à 19h00, à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Sainte-Félicité qu’il y sera pris en considération le sujet suivant :

° Présentation du *Projet* de Règlement numéro 131, intitulé « Règlement sur la qualité de vie, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 116 ».

Ce règlement a pour objet d’adopter un nouveau règlement pour assurer la paix, l’ordre, le bon gouvernement, les rapports de bon voisinage et le bien-être général de la population.

FAIT À SAINTE-FÉLICITÉ, ce 22ième jour du mois d’avril 2019.

Yves Chassé, GMA

Directeur général

Secrétaire-trésorier